

La norville - Guibeville



2021

LES BOUCLES DU
TELETHON

Samedi 4 décembre
Départ de la boucle de 6 km à 15h **5€**



Epreuve ouverte aux marcheurs

Départ à 13h30 pour la boucle de 500 m (de 7 à 11 ans)

Départ à 14h pour la boucle de 1 km (de 12 à 15 ans)

Coût d'inscription pour les enfants : 1 euros pour les 500m et 2 euros pour les 1000 m



Organisation : Mairies de La Norville et de Guibeville

Conditions d'inscription



Inscription par mail à l'adresse : **A compléter par Guibeville**

Pour cela, indiquer :

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse mail

Numéro de portable

En retour, vous recevrez une confirmation de votre enregistrement.



Les épreuves :

La boucle de 6 km sera réservée aux coureurs et aux marcheurs.

Les joëlettes sont autorisées.

Pour l'épreuve de 500 m

Epreuve autorisée pour toute personne de 7 à 12 ans (accompagnement des parents pour tout âge inférieur).

Chaque participant pourra retirer son dossard jusqu'à ¼ d'heure avant le départ de 13h30 et régler 1 euro au stand de l'organisation dans le gymnase de La Norville : **A compléter**

Le départ aura lieu sur le parking situé devant l'entrée du gymnase.

5 Allée de la Croix Saint-Claude, La Norville.

Pour l'épreuve de 1 km

Epreuve autorisée pour toute personne de 12 à 15 ans.

Chaque participant pourra retirer son dossard jusqu'à ¼ d'heure avant le départ de 14h et régler 2 euros au stand de l'organisation dans le gymnase de La Norville.

Le départ aura lieu sur le parking situé devant l'entrée du gymnase de La Norville.

Pour l'épreuves des 6 km

Epreuves pour adulte uniquement.

Sinon, demande d'autorisation parentale à transmettre pour les enfants à partir de 12 ans.

Chaque participant pourra retirer son dossard une heure avant le départ à **15h** et régler les 5 euros au stand de l'organisation dans le gymnase de La Norville.

Le départ aura lieu à 200 m de l'entrée du gymnase de La Norville.

Inscription et règlement

Inscription pour catégories :

- Parcours des 500 m
- Parcours des 1000 m
- Parcours des 6 km marche loisir
- Parcours des 6 km marche nordique
- Parcours des 6 km course à pied

Le paiement peut s'effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre de « **A compléter par Guibeville** »

Le paiement sera effectué lors du retrait des dossards dans le gymnase.

L'intégralité des sommes recueillies sera reversée au Téléthon.

Conditions d'organisation

Pas de certificat médical demandé.

Pas de chronométrage.

La sécurité sur le parcours

Un balisage sera installé sur les 3 parcours.

La nature de ce balisage sera indiquée sur une affiche apposée au stand d'accueil dans le gymnase et sera rappelée par haut-parleur avant le début de l'épreuve.

La sécurité, en particulier au départ, sera assurée par une équipe de sécurité composée de volontaires.

La Police municipale sera en lien avec un poste de secours installé à proximité.

Des signaleurs seront positionnés le long du parcours de 6 km

Conditions spécifiques pour les 6 km

Un premier cycliste précèdera les joggeurs pour ouvrir le passage et guider les coureurs de tête. Un second cycliste suivra le dernier joggeur pour fermer la course.

Le parcours (voir document joint)

Il s'agit d'un parcours qui n'emprunte (ni ne traverse) des voies de circulations routières.

Ce parcours passe par la D19.

Les lieux traversés appartiennent à **A compléter**

Ce parcours fait très exactement 6 km.

Vestiaire et changement de tenue

Tous les participants à l'épreuve pourront se changer déposer leurs affaires au stand « Vestiaire ».

Par contre, ils devront déposer leurs chaussures dans un barnum situé près de l'entrée du gymnase.

La circulation dans le gymnase devra s'effectuer en chaussette.

Organisation du départ

Pour la boucle de 500 m :

- départ n°1, se regrouper dans un sas à compter de 13h15 dans le parking du gymnase.

Pour la boucle de 1km :

- départ n°2, se regrouper dans un sas à compter de 13h45 dans le parking du gymnase.

Pour la boucle de 6 km :

- Se regrouper à compter de 14H45

- Juste avant le départ, un responsable de l'organisation donnera les dernières recommandations aux coureurs par haut-parleur

Le lancement du départ sera assuré conjointement par :

Les maires de Guibeville et de La Norville

En présence de :

- Michel Collet : maire de Guibeville

- Fabienne Leguicher : maire de La Norville

- **A compléter**

Et les personnalités suivantes assisteront au départ.

L'arrivée des 500m et 1000m

Chaque arrivant devra remettre son dossard. En échange, il recevra un lot.

Ravitaillement des 6 km

Le ravitaillement sera assuré :

- à un point d'étape à Guibeville (Si le Protocole Sanitaire le permet).
- à l'arrivée de l'épreuve en appliquant la réglementation sanitaire

Récompenses

Réception et remise des récompenses pour l'épreuve des 6 km

- Le samedi : à compter de 16H30 dans le Gymnase de La Norville

Des goodies pour tous les participants des deux premières épreuves et une coupe pour les 3 premiers hommes (et enfants) et les 3 premières femmes (et filles).

Renseignements

Pour toute demande de précisions, contactez X (signaleur) ou Christian (organisation générale) à l'adresse :

A compléter

Comité d'organisation :

Christian Rebollo (co-organisateur)

Stéphanie Bac (co-organisatrice)

Marc Barez (signaleurs)

Philippe Lamirault (à définir)

Laetitia Meier (à définir)

Bruno Audant (à définir)

Rebiai Kamli (à définir)

Valérie L'Élu-Darpeix (à définir)

Emile Delag (à définir)

Martine Bertinot (à définir)

Michel Collet (à définir)

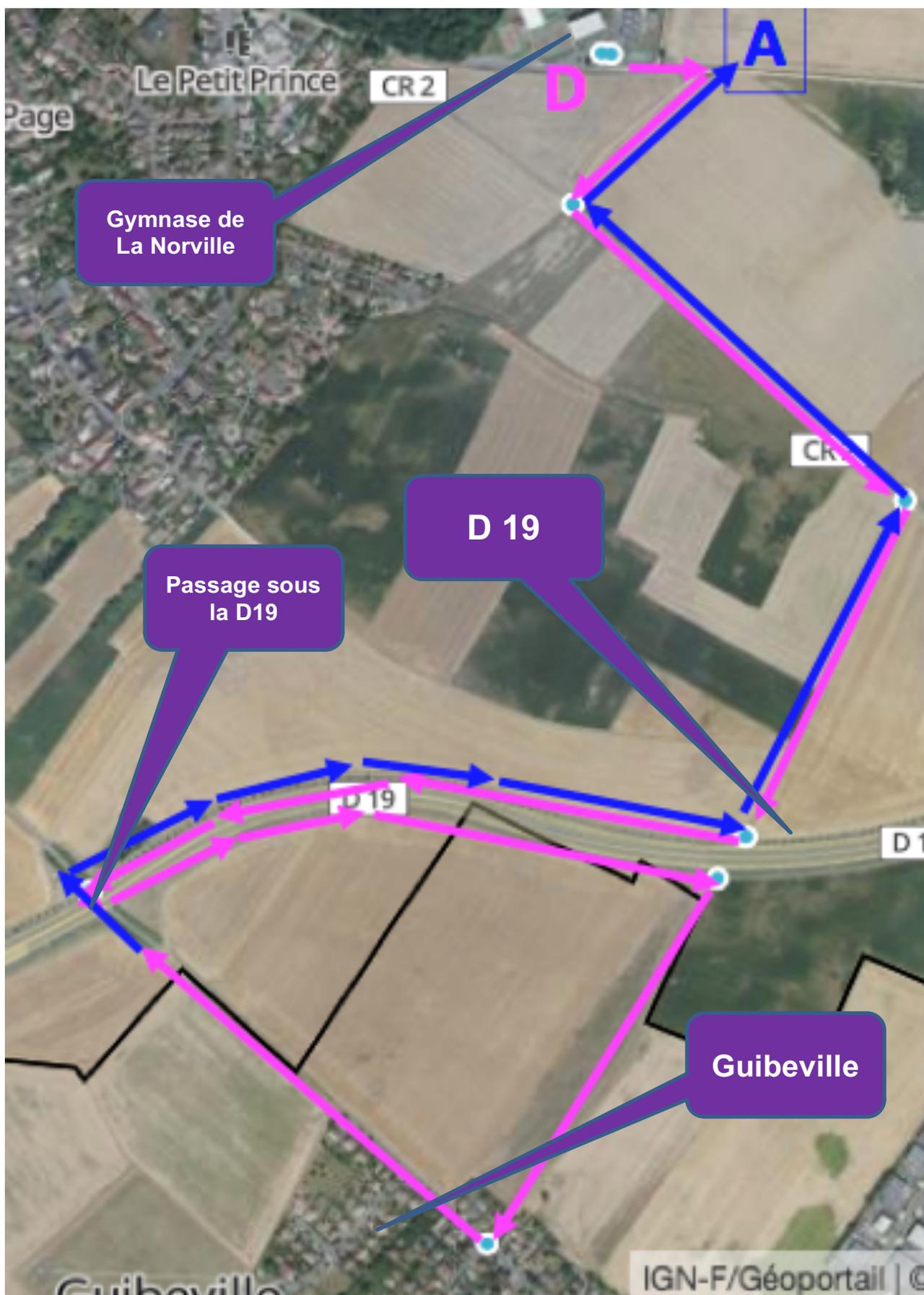
A compléter

Village du Téléthon :

Liste des stands à compléter



Le parcours des 6 km



Règlement

Il sera adapté en fonction des mesures sanitaires du jour des épreuves.

ART. 1 : Les dossards doivent être retirés le jour même entre 12h00 et 15h dans le gymnase

ART. 2 : **Entrée dans le gymnase soumise à la présentation du Passe-Sanitaire**

ART. 3 : Toute personne devra porter son propre masque dans le gymnase.

ART. 4 : Le port du masque est recommandé au départ et à l'arrivée dans toute la zone du parking du gymnase.

ART. 5 : Un masque sera obligatoire dans le sas de départ des épreuves

ART. 6 : Gestion du départ des épreuves. En application des règles FFA et Nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera exigé jusqu'au moment du départ. Il pourra ensuite être retiré et devra être gardé sur soi pendant la course, pour être remis après l'arrivée.

ART. 7 : Pour l'épreuve des 6 km, ravitaillement à mi-parcours, au km ? (si possible) et à l'arrivée.

ART. 8 : Pas de chronométrage des épreuves.

ART. 9 : Classement effectué simplement par empilement des dossards dans l'ordre d'arrivée.

ART. 10 : Le parcours balisé sera sécurisé par la présence de signaleurs positionnés aux tournants et munis de portable afin d'alerter le poste de secours en cas d'incident.

ART. 11 : Les organisateurs sont couverts par une police Responsabilité Civile souscrite à cet effet.

ART. 12 : Il incombe aux participants de s'assurer personnellement contre les risques d'accidents. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de défaillances consécutives à un mauvais état de santé ou de non-respect du règlement.

ART. 13 : Les parents sont responsables des mineurs qu'ils engagent.

ART. 14 : Les premiers secours seront assurés par **A compléter**

ART. 15 : Une coupe sera remise à chaque concurrent classé à l'arrivée.

Une coupe sera remise :

- aux 3 premiers hommes ou garçons et 3 premières femmes ou filles des trois épreuves
- aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes de la Marche Nordique

ART. 16 : Le nombre de participants est limité à 250 pour les 6 km

ART. 17 : Droit à l'image, les participants autorisent l'exploitation de toutes les images fixes ou audiovisuelles prises lors de cet événement.